

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 62/1971 (1971)

Artikel: Enquêtes sur la jeunesse et la jeunesse fribourgeoise en particulier
Autor: Barbey, Léon
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-115906>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Enquêtes sur la jeunesse et la jeunesse fribourgeoise en particulier

La mode est aux enquêtes. Sociologues, psychologues, économistes, politiciens même s'y livrent à cœur joie. Le directeur général de l'Institut français d'opinion publique (IFOP), M. Roland Sadoun, déclarait récemment que son organisme à lui seul préside à environ 350 enquêtes par an (*Ouest-France*, 9 septembre 1971).

La mode est aussi à la jeunesse. Rien d'étonnant, dès lors, qu'abondent les enquêtes sur la jeunesse.

Une enquête peut chasser deux sortes de gibier: des faits et des opinions.

Enquêtes sur les faits

S'agissant de la jeunesse, les enquêtes démographiques la situent par rapport aux tranches de population plus âgées. Le recensement fédéral suisse, par exemple, nous apprend qu'en 1970 la couche des moins de vingt ans représente 31,1 % de l'ensemble. En France, on l'estimait à 33,1 % en 1966. Une comparaison rétrospective donne, en Suisse, dix ans plus tôt, 31,4 % pour les mêmes moins de vingt ans; 30,5 % en 1950; 40,5 % en 1900. De tels chiffres font apparaître l'évolution de la population d'un pays à partir de sa principale source, la natalité; ils la montrent en croissance, en état stationnaire ou en régression.

Bien d'autres faits peuvent être mis en évidence, telles les caractéristiques par années d'âge, ou selon le sexe, la langue, la religion, le milieu social et économique. A côté des contrôles officiels, des centres de recherche universitaires ou professionnels étudient, par exemple, la démographie scolaire ou l'apport des jeunes aux marchés (pourcentage de la clientèle jeune dans tel ou tel secteur commercial: livres, périodiques, disques, articles de sport, fréquentation des salles de cinéma, etc.). La sociologie religieuse elle-même multiplie les enquêtes.

Il arrive que les faits ainsi serrés de près s'alignent sur l'idée qu'on s'en faisait à priori, mais l'enquête seule permet d'en mesurer l'ampleur réelle. Parfois, les résultats bouleversent les prévisions, fussent-elles fondées sur des sondages antérieurs sérieux; une nouvelle enquête enregistre l'évolution inattendue.

Enquêtes sur les opinions

De nos jours, l'enquête par sondage d'opinion semble connaître un développement record. C'est elle, du moins, qui a la cote maximale auprès du grand public. De nombreux organes de presse lui ouvrent leurs colonnes. Laissant de côté l'utilisation économique ou politique qui en est faite (chances de vente d'un produit, popularité d'un homme d'Etat, voire d'un prince de l'Eglise), c'est son application à la détection des idées et des aspirations de la jeunesse qui nous retiendra ici.

En France, au début de ce siècle, l'enquête de ce genre la plus retentissante, sinon la première, date de 1911. Elle fut publiée sous le titre *L'Esprit de la Nouvelle Sorbonne* et le pseudonyme d'Agathon, par Henri Massis et Alfred de Tarde. Elle secoua l'attention générale en révélant entre autres, dans la jeune génération, des aspirations spirituelles que d'aucuns avaient crues et espéraient bien ensevelies à jamais sous le raz de marée du positivisme et du scientisme qui avait déferlé à la fin du XIX^e siècle. C'est pourtant surtout après la deuxième guerre mondiale qu'en Europe les sondages d'opinion concernant la jeunesse ont pris une ampleur et une fréquence accrues.

Les uns ont une large envergure, soit par l'éventail de leurs questions, soit par le nombre de sujets qu'ils atteignent. Citons ceux de Robert Kanters et Gilbert Sigaux, *Vingt Ans en 1951* (Julliard); de J.-R. Huguenin et Renault Matignon, dans *Arts* (1957); de Henri Perruchot, dans *Les Nouvelles littéraires*, publié sous le titre *La France et sa Jeunesse* (Hachette, 1958); de l'IFOP, présenté par Françoise Giroud, dans *La Nouvelle Vague* (Gallimard, 1958). Plus récemment, en 1966, le ministre de la Jeunesse et des Sports faisait réunir 7000 dossiers pour constituer un livre blanc de la jeunesse.

D'autres recherches visent un objectif plus restreint, mais l'approfondissent davantage. Dans *L'Amour et les Français* (Hachette, 1958), comme il se doit, J.-C. Ibert et J. Charles consacrent de nombreuses pages à l'attitude des jeunes en ce domaine. Avec l'aide également de l'IFOP, Georges Hourdin a repris l'un des thèmes de Françoise Giroud sous le titre *La Nouvelle Vague croit-elle en Dieu?* (Cerf, 1959). L'aspect religieux est exploré plus à fond, chez les adolescents, par Pierre Babin et ses collaborateurs, dans *Les Jeunes et la Foi* (Chalet, Lyon, 1961), *Dieu et l'Adolescent* (id., 1963). On comparera avec intérêt ces derniers ouvrages avec ceux d'auteurs d'autres pays, comme Nosengo pour l'Italie, Godin et Vergote pour la Belgique, etc.

En Suisse romande, la faveur des chercheurs semble réservée à des prospections très délimitées, et surtout dans le domaine de la psychopédagogie, de la pédagogie expérimentale et de l'orthopédagogie.

Opération « à cœur ouvert »

Quelques remarques viennent à l'esprit, quand on compare les enquêtes contemporaines à de plus anciennes.

Sur le fond, d'abord, ou le contenu. Les questions soulevées « sondent les reins et les cœurs », confinant parfois à l'indiscrétion. Grâce sans doute au couvert de l'anonymat, les enquêtés n'hésitent pas à livrer leur pensée sur des points que la timidité, la modestie, la prudence ou la pudeur eussent jadis frappés d'interdit.

Il n'y a apparemment plus de tabou. A vrai dire, nous ignorons en quel sens les jeunes d'autrefois se fussent prononcés, s'ils en avaient eu l'occasion et la hardiesse. Il ne faut pas l'oublier, quand on se risque à opposer la jeunesse d'hier à celle d'aujourd'hui sur la base des recherches récentes.

Statistique

Quant à la méthode des enquêtes contemporaines, la principale innovation réside dans l'exploitation de la statistique et la soumission à ses exigences. Elles requièrent d'abord un grand nombre de sujets et, par conséquent, de réponses. Le recours aux ordinateurs en facilite depuis peu le dépouillement, mais il oblige à des énoncés minutieusement rodés, excluant non seulement le risque de réactions ambiguës et inutilisables, mais aussi la chance de réponses nuancées. Comme pour le citoyen devant les urnes, il n'y a pas place pour des « explications de vote », pour des réponses conditionnelles, à moins que des listes à choix d'explications ou de conditions ne soient prévues et ne deviennent elles-mêmes objet de l'enquête. De ce point de vue, on peut préférer des enquêtes moins vastes quant au nombre de sujets, moins limitées aux réponses par oui ou non, réalisées en tête-à-tête. Le meilleur procédé combinerait les questions standardisées « fermées » et les questions « ouvertes » avec la possibilité de commentaires au moins pour les thèmes délicats.

Les inconvénients du grand nombre, d'autre part, trouvent un palliatif par la sélection de sujets qualifiés comme représentatifs d'une vaste population. A prendre les choses en gros, on peut présenter le procédé de la façon suivante. Supposons que la totalité des jeunes qu'on voudrait interviewer (*l'univers connu, ou présumé*) comprenne $x\%$ d'apprentis, $y\%$ d'étudiants, $z\%$ de manœuvre, etc., et, par ailleurs, $g\%$ de garçons et $f\%$ de filles, $a\%$ d'Allemands et $i\%$ d'Italiens, etc., dans chaque catégorie; supposons, enfin, que la totalité de cet univers englobe 10 000 sujets. Alors on conçoit qu'il soit légitime d'en interroger seulement 1000 ou, à la rigueur, 100, pourvu que cet échantillon réduit inclue la même proportion de représentants de chaque sous-groupe que l'ensemble. L'échantillon est dit représentatif s'il remplit les conditions voulues. Sans nous étendre sur ces conditions, notons que de telles mesures « écono-

miques » intéressent particulièrement le chercheur isolé, l'étudiant, par exemple, qui ne dispose pas de moyens d'investigation à la même échelle que l'IFOP ou la SOFRES. C'est pourquoi nous n'avons pu qu'encourager nos étudiants, impressionnés par les enquêtes américaines, bien sûr, mais aussi françaises, allemandes ou belges, à apporter une modeste contribution à des recherches de cet ordre pour la Suisse, et particulièrement pour la jeunesse du canton de Fribourg, qui n'a pas fait jusqu'ici l'objet de sondages très poussés. C'est de l'une de ces enquêtes que les pages suivantes donnent une image partielle.

Une enquête socio-pédagogique sur la jeunesse fribourgeoise en 1969

Pourquoi Fribourg?

Aussi galvaudée que soit la formule, on peut dire que le pays de Fribourg se trouve à un tournant de son histoire économique. Relativement sous-développé au point de vue industriel, malgré diverses réalisations depuis le début du siècle, c'est vers 1950 qu'il a déclenché un « bond dans le XX^e siècle » (K. Kränzli, in *National Zeitung*). La jeunesse fribourgeoise en est-elle consciente? Dans quelle mesure y participe-t-elle, d'une manière active déjà, ou par la pensée et les projets d'avenir? Sa mentalité en est-elle modifiée par rapport à celle qu'il est classique d'attribuer au Fribourgeois traditionnel?

Vingt ans demain

Dans le dessein de réunir des éléments de réponse à ces questions d'un intérêt certain, M. Jean Traber¹ a entrepris une enquête parmi les jeunes Fribourgeois et Fribourgeoises qui se trouvaient à la veille de leurs vingt ans en 1969.

De cet « univers » d'environ 3000 sujets, il a pu atteindre 150 volontaires (5 %), avec chacun desquels il a eu un entretien « dirigé » d'environ une heure et demie, touchant 156 points d'un questionnaire préalablement élaboré et mis à l'épreuve. L'échantillon, sans être idéalement représentatif, paraît valable. Il réunit un peu trop de jeunes gens (92) par rapport aux jeunes filles (58); les premiers sont favorisés et les secondes sous-représentées dans la proportion de 8 %.² Un peu trop d'étudiants aussi. De même la langue allemande est légèrement avantagée (1 %), et davantage encore (9 % d'écart)

¹ D'origine thurgovienne, né en 1934, M. Jean Traber a fait ses études en Suisse, en France et en Allemagne. Assistant social à l'Office cantonal fribourgeois des mineurs de 1961 à 1968, il est actuellement professeur assistant au Département de psychoéducation de l'Université de Sherbrooke (Canada).

² Nous arrondissons ici et par la suite les pourcentages à l'unité la plus proche.

les sujets protestants (22 %), aux dépens des catholiques (77 %). Les aléas de la rencontre avec les sujets n'ont pu éliminer ces imperfections. D'autre part, l'auteur tenait à donner la parole à toutes les catégories minoritaires.

Ajoutons que les enquêtés, tous âgés de dix-neuf ans, ressortissent à quatre groupes socio-professionnels :

Artisans, commerçants, employés	41 %
Intellectuels (étudiants)	30 %
Agriculteurs	16 %
Manœuvres	13 %

Quant à l'habitat, 30 % ont leur domicile dans une commune de moins de 600 âmes; pour 25 %, celle-ci en a entre 601 et 2500; pour 19 %, entre 2501 et 10 000; et plus de 10 000 pour 25 %.

L'enquête de M. Traber ayant fait, à l'Université de Fribourg, la matière d'une thèse de doctorat qui n'est pas encore publiée, nous n'entendons pas la déflorer, mais bien plutôt en signaler l'intérêt à de futurs lecteurs. Les données recueillies sont groupées autour de quatre thèmes : famille, travail, vie publique, loisirs. Chacun mériterait qu'on s'y arrête. Nous nous bornons ici à y pratiquer des coupes selon deux grands axes : d'une part, ce qui concerne les attitudes mentales du jeune Fribourgeois à l'égard de la famille; d'autre part, à l'égard de la communauté linguistique différente de la sienne et avec laquelle il cohabite sur le territoire cantonal.

Le jeune Fribourgeois et la famille

Dans l'ordre des faits, notons que 20 % des enquêtés appartiennent à une famille de 1 ou 2 enfants; 37 % à une famille de 3 ou 4 enfants et 43 % à une famille de plus de 4 enfants. Moyenne pour l'échantillon : 4,4. On sait que la moyenne suisse était de 2,1 en 1960 la moyenne fribourgeoise s'élevant à 3,09.

Voici maintenant des « opinions » de ces jeunes, relatives à la famille dont ils sont issus et à celle qu'ils envisagent de fonder (98,66 % sont célibataires).

Ils « se plaignent » chez leurs parents; « beaucoup » même, pour la grande majorité (81 %); « passablement », avouent 15 %. Même s'ils ont des reproches à leur faire (33 % n'en ont aucun), du fait de leur « inadaptation » à la vie actuelle (48 %), assez rarement à cause de leur « autoritarisme » (5 %), presque tous (95 %) vont jusqu'à dire qu'ils les « admirent ». Les accepteraient-ils dans leur futur foyer? (Voilà une bonne contre-épreuve.) Oui, répondent sans réserve 34 % des garçons et 31 % des filles¹; oui à certaines conditions,

¹ Nous écrirons dorénavant en plus bref, par exemple: 34 % g. et 31 % f.

spécifient 38 % g. et 41 % f. Moins d'un quart s'y refusent: 23 % g. et 26 % f.

A titre de comparaison, nous citerons, sur ce point, une toute récente enquête du Conseil de l'Europe¹ auprès de 1000 jeunes de quatorze à dix-huit ans, dont 55 % Français, 35 % Allemands, et les autres: Belges, Hollandais, Luxembourgeois et Suisses. Eux aussi trouvent leurs parents « bien » (363), ou du moins « moyens » (308); 49 seulement les jugent « minables ». Là aussi, majorité imprévisible favorable, étant donné ce qu'on dit et lit à ce sujet chez nos voisins. Toutefois, le trop fameux « Familles, je vous hais » s'avère encore plus étranger à la mentalité des Fribourgeois de vingt ans.

Invitons-les maintenant à tourner leurs regards vers l'avenir. A quel âge envisagent-ils de se marier? Entre vingt et un et vingt-cinq ans, pour 35 % g. et 72 % f.; entre vingt-six et trente ans pour 52 % g. et 9 % f. Une marge semblable entre g. et f. avait été enregistrée en France par une enquête de l'IFOP en 1966.

Les prévisions des futurs époux se révèlent moins nettes quand on leur demande « combien d'argent » ils estiment nécessaire d'avoir à disposition pour se mettre en ménage: près d'un tiers n'en ont « aucune idée » (29 % g. et 28 % f.). A côté de ces cigales, il y a toutefois une majorité de fourmis; avec peu de différence entre les sexes, 20 % prévoient plus de 20 000 francs; 37 % entre 10 000 et 20 000; 11 % entre 5000 et 10 000 francs.

Quant au choix du ou de la partenaire, il est bien impossible de prouver si les jeunes d'autrefois avaient autant d'ouverture, mais on sera quand même surpris que 72 % g. et 69 % f. déclarent aujourd'hui « sans importance » le fait que leur futur(e) soit « de la même commune, du même canton, de la Suisse ou de l'étranger ». Pourtant, sur cette dernière clause (nationalité), une question ultérieure plus précise ne rencontrera que 37 % qui affirment n'être pas opposés à l'idée d'épouser un(e) étranger(ère). Ce recouplement suggère que le dernier point de la question antérieure avait été recouvert par le halo des négations sur les points immédiatement précédents. Ne manquons pas de rappeler qu'il s'agit ici d'options purement théoriques chez 97 sujets célibataires et sans « fréquentations ». Quant aux 53 en voie d'engagement matrimonial, 4 seulement ont passé de la théorie à la pratique, 4 jeunes filles qui ont choisi un partenaire étranger, soit 7,5 %.

Nous avons eu la curiosité de consulter l'*Annuaire statistique de la Suisse* (1970) à propos des mariages entre Suisses et étrangers. On y apprend qu'en 1969, précisément, le pourcentage des Suisses ayant

¹ Cf. *Vie catholique*, Paris, № 1353, 14-20 juillet 1971, p. 18. En 1966, des 7000 dossiers de l'enquête Missoffe, on peut encore rappeler que 50 % des jeunes disaient s'entendre « très bien » avec leurs parents; « assez bien »: 44 %; « assez mal »: 5 %; « très mal »: 1 %. (*Figaro littéraire*, 19 janvier 1967).

épousé des étrangères n'est que de 10,2, et celui des Suisses en situation parallèle, de 9,1. Précisons que ces chiffres sont calculés pour les communes de plus de 30 000 habitants. Nos Fribourgeois ne se distanceront vraisemblablement guère sur ce point de la moyenne suisse, malgré leur largeur d'esprit théorique. Il est certain, d'autre part, que la notion d'étranger n'est pas pour nos jeunes une simple vue de l'esprit: 72 % g. et f. ont fait au moins un voyage à l'étranger, dont 21 % au-delà des pays limitrophes de la Suisse. Ce n'était sûrement pas le cas au temps du Sonderbund et même à la guerre de 14!

En revanche, nous verrons plus loin (p. 86) qu'ils ne sont pas insensibles à la communauté de langue entre époux. Quant à la confession religieuse, l'identité paraît nécessaire à 71 % g. et 52 % f., tandis que l'indifférence à cet égard est professée par 31 % g. et 56 % f. Nous rencontrerons ultérieurement (p. 85) d'autres sujets de réflexion pour les éducateurs religieux.

La future épouse continuera-t-elle à « travailler »? — hors de son royaume ménager, s'entend. Y sont opposés: 39 % g. mais seulement 15 % f. Sont disposés à l'admettre tant que le foyer n'aura pas d'enfants: 33 % g. et jusqu'à 60 % f. Ce sont bien les jeunes femmes qui tiennent à garder un emploi extrafamilial.

Mais l'enfant paraît... Combien sont souhaités? Le groupe le plus fort opte pour trois (48 % g. et 31 % f.); 23 % g. et 26 % f. se contenteraient de deux, tandis que 14 % g. et 15 % f. vont jusqu'à quatre, certains même au-delà (5 % g. et 15 % f.).

Nous voilà sur le terrain de la morale sexuelle et conjugale. Les jeunes n'hésitent pas à l'aborder: les abstentions, autour de 5 %, ne sont pas plus fortes qu'ailleurs.

Les rapports sexuels avant le mariage sont rejettés en principe par 37 % g. et 43 % f.; ils sont admis avec le (la) fiancé(e) par 28 % g. et 46 % f., voire avec une tierce personne par 28 % g. et 7 % f.

Se déclarent contre l'avortement: 78 % g. et 76 % f. Les « pour » sont assortis de conditions diverses.

L'éventualité du divorce n'est rejetée absolument que par 17 % g. et 14 % f. Elle est admise « dans des cas justifiés » par 75 % g. et 76 % f. Et il n'y a pas confusion avec la simple séparation, admise par 4 % g. et 7 % f.

Commentaires

Prenons acte de ces positions. Leur sincérité ne fait pas de doute pour M. Traber, qui, répétons-le, a parlé avec eux tous individuellement. Elle nous paraît attestée ici en particulier par les nuances exprimées aux trois dernières questions. Questions d'éthique, sur lesquelles les convictions religieuses ne peuvent manquer d'influer.

Une obéissance intellectuelle sans réserve à l'Eglise, en ce qui concerne au moins les catholiques (77 % de l'échantillon), amènerait logiquement des réponses négatives en bloc quant à la légitimité des rapports sexuels prénuuptiaux, de l'avortement et du divorce. Une indépendance frondeuse, à l'inverse, déclencherait massivement autant de réponses positives pour l'avortement et les rapports prénuuptiaux que pour le divorce. Or nous ne constatons ici ni obéissance, ou « conservatisme » absolu, ni indépendance, ou « libéralisme » intégral. Nos jeunes réfléchissent, discutent, font des distinctions. Avec une information suffisante ou non, c'est une autre question. En somme, la disparité de leurs opinions correspond à celle qu'on observe aujourd'hui chez leurs aînés.

Un « test », si l'on nous passe l'expression, est fourni par leurs réactions à un autre problème fort débattu: le contrôle des naissances. La question leur était précisée en ces termes concrets: « Que pensez-vous des différentes méthodes empêchant la femme de devenir enceinte? » Ici, 11 % g. et 3 % f. s'abstiennent. Déclarent « opposition totale »: 10 % g. et 9 % f., qui forment ensemble 11 % des catholiques et 3 % des protestants. Sont, à l'opposite, partisans de « toutes les méthodes »: 54 % g. et 64 % f. (On ne nous donne pas la proportion par confession.) Et voici des réponses nuancées: oui pour les méthodes naturelles: 9 % g. et 14 % f., soit 16 % du contingent catholique et 0 protestant; oui pour les préservatifs: 16 % g. et 10 % f.

Nous savons par ailleurs, bien que nous ne puissions en parler longuement ici, que l'adhésion à la foi chrétienne reste forte chez les jeunes Fribourgeois. Seuls 3 g. et 2 f. disent ne pas croire en Dieu. Chez les catholiques, pour qui cette expression a un sens plus précis, 71 % se déclarent « pratiquants ». Catholiques et protestants, 90 % g. et 93 % f. estiment que « l'Eglise a toujours sa raison d'être ». Toutefois, le souvenir qu'ils gardent de « l'instruction religieuse reçue à l'école » est fort mitigé. « Bon » chez 50 % g. et 45 % f., il est qualifié de « mauvais » par 48 % g. et 52 % f. Non qu'ils soient indifférents. Ils ont conscience d'être insuffisamment formés ou informés: 54 % g. et 60 % f. désireraient « approfondir leurs connaissances religieuses ». On voudrait savoir si ces derniers appartiennent à la moitié satisfaites ou à la moitié insatisfaite de leur instruction religieuse antérieure. Quoi qu'il en soit, 90 % g. et 91 % f. donneront une éducation religieuse à leurs enfants.

Les éducateurs religieux trouveront là de quoi méditer. Ils n'ont d'ailleurs pas attendu cette thèse pour le faire.

Le jeune Fribourgeois et le bilinguisme

Fribourg, on le sait, est un canton bilingue. Ce qu'on semble moins bien savoir, du moins à écouter certaines émissions de notre Radio

suisse « romande », c'est que la majorité (63 %) y est de langue française. Le dernier recensement enregistre 32,4 % de langue allemande.

Situation très claire en apparence, mais fort compliquée, à y regarder de près. Il y a d'abord le fait évident que le terme *allemand* peut correspondre ici aux divers dialectes de la Suisse alémanique. Il y a de plus ce fait que la langue déclarée comme « maternelle » n'est pas toujours celle que l'enfant a apprise à la maison; ce peut être celle qu'il parle à l'école ou que le jeune est amené à parler dans son milieu de travail. Enfin, la langue « familiale » elle-même n'est pas nécessairement celle de la mère. Chez les clients de M. Traber, 28 % ont des parents de langue différente; pour environ 13 %, la langue familiale n'est pas celle du père, et pour environ 15 % elle n'est pas celle de la mère. M. Traber a choisi de classer linguistiquement ses sujets d'après la langue « familiale », celle qui est parlée « autour de la table familiale ». Il en dénombre 64 % de langue française et 33 % de langue allemande, les autres (4 unités) relevant de l'italien, du néerlandais et du hongrois. S'il n'y a pas plus d'Italiens et pas un Espagnol, c'est que les travailleurs étrangers appartenant à ces langues sont généralement des « plus de vingt ans ».

La psychologie souligne combien l'acquisition de la langue est étroitement liée aux souvenirs d'enfance et auréole la première langue d'un halo *affectif* persistant et sans rival¹. De ce point de vue, nous ne sommes pas surpris que, dans la perspective de leur futur mariage — où la communication affective est au premier plan — parmi les 97 jeunes qui ne « fréquentent » pas encore, la majorité souhaite que les deux conjoints parlent la même langue (51 % g. et 38 % f.), ou du moins la seconde langue de leur canton bilingue (15 % g. et 24 % f.). Mais on peut s'étonner que les filles soient moins exigeantes à cet égard que les garçons; plus encore, que cette « majorité » pour les deux sexes soit assez faible — et surtout que 26 % g. et 31 % f. estiment cette affaire « sans importance ». Est-ce à dire que la plupart de nos jeunes se sentent parfaitement à l'aise dans le bilinguisme? Nous n'oserions l'affirmer. L'enquête ne permet pas d'élucider cette énigme, renforcée par ce que nous allons découvrir sur la connaissance effective d'une seconde langue par nos jeunes.

Notons, pour faire contre-poids, que parmi les jeunes mariés (2 sujets), ou en voie de fréquentation (51 sujets), 21 % seulement ont choisi leur partenaire dans une autre communauté linguistique que la leur. Comme quoi la pensée théorique ne permet pas de présumer la pratique.

¹ Cf. Lewis Balkan, *Les Effets du Bilinguisme français-anglais sur les Aptitudes intellectuelles*. A.I.M.A.V., Bruxelles. 1971, pp. 48, 61, etc.

Mais, abstraction faite des chaînes conjugales, que pensent en général ces jeunes de leurs compatriotes alloglottes? « Ils sont différents de nous »: c'est l'avis de 36 % g. et 28 % f.; ils sont « supérieurs » selon 12 % g. et 14 % f., « inférieurs » aux yeux de 10 % g. et 12 % f. Ils sont « comme nous », reconnaissent 34 % g. et 41 % f. Mais ces opinions, assez peu différencierées selon les sexes, sont au contraire très inégalement partagées entre Romands et Alémaniques. La « différence » est sentie par 43 % de Romands mais seulement 12 % d'Alémaniques. La « supériorité » de l'autre groupe linguistique est affirmée par 24 % d'Alémaniques, mais seulement 7 % de Romands; l'« infériorité », par 12 % d'Alémaniques et 10 % de Romands. L'appréciation « Ils sont comme nous » traduit la pensée de 42 % d'Alémaniques et de 34 % de Romands.

Or comment se connaissent-ils mutuellement? S'agit-il de positions à priori ou consécutives à certains contacts? Là aussi, peu de nuances entre garçons et filles, mais des différences notables entre Romands et Alémaniques. Si 78 % des premiers connaissent l'autre communauté linguistique pour l'avoir fréquentée en touristes, 7 % pour avoir séjourné et 3 % pour vivre actuellement dans la région de l'autre langue, les chiffres correspondants pour les jeunes Alémaniques s'élèvent respectivement à 34, 32 et 22 %. Retournant, pour ainsi dire, le fer dans la plaie, M. Traber demande encore à ses interlocuteurs s'ils accepteraient de s'établir à demeure dans l'autre région linguistique: 30 % d'Alémaniques s'y déclarent prêts, contre 11 % de Romands. Et pour un séjour temporaire? 48 % d'Alémaniques et 49 % de Romands l'envisageraient volontiers. Le refus catégorique apparaît chez 12 % de Romands et un seul sujet alémanique.

Mais allons au fond des choses. La langue elle-même de l'autre groupe, la connaissent-ils? Ignorance intégrale chez 5 % g. et 14 % f. En possèdent des rudiments: 42 % g. et 21 % f.; une bonne connaissance littéraire: 47 % g. et 53 % f. Il s'agit d'une auto-évaluation, sujette à caution, encore qu'elle intervienne souvent dans les recherches modernes sur le bilinguisme et ses corrélations (cf. L. Balkan, *op. cit. supra* note p. 86).

Relevons-y cependant une nouvelle discrimination entre Alémaniques et Romands. Aucun Alémanique n'ignore totalement le français, alors que 13 % de Romands déclarent ne pas savoir, comme on dit, un traître mot d'allemand. Estiment posséder une connaissance rudimentaire de l'autre langue: 40 % de Romands et 24 % d'Alémaniques; une bonne connaissance littéraire: 37 % de Romands et 74 % d'Alémaniques.

Il ressort de ces données que la langue française exerce plus d'attraction sur les Alémaniques que la langue allemande sur les Romands qui figurent parmi les sujets de l'enquête.

Elargissons l'horizon. Peut-être connaissent-ils d'autres langues? Non, déclarent 85 % g. et 78 % f. Une petite minorité connaît l'anglais (11 % g. et 16 % f.), et une infime proportion (3 %), soit l'italien, soit le romanche. Cela ne va pas loin. Désirent-ils seulement apprendre une autre langue? Oui: l'anglais, disent 33 % des sujets; l'allemand attire 23 % g. et 12 % f.; l'espagnol, 14 % g. et 19 % f.; l'italien, 11 % g. et 17 % f. Le français n'est pas mentionné ici: la chose est évidente pour nos Alémaniques. On notera la position de favori occupée par l'anglais. L'amour aussi de nombreuses jeunes filles pour l'espagnol (en priorité) et l'italien.

Une impression se dégage de ces observations. En forçant quelque peu les termes, disons que les deux communautés linguistiques de Fribourg paraissent juxtaposées plutôt que fondues. Les échanges sont quasi à sens unique. Le Fribourgeois francophone, bien calé dans sa situation majoritaire, ne cherche guère à assimiler l'allemand, alors que le germanophone se montre soit plus apte, soit plus avide à l'égard du français.

On connaît l'une des causes de cette situation. Nous apprenons en classe une langue allemande qui n'est pas celle dont usent nos compatriotes alémaniques. Certains ont espéré naguère nous donner le moyen d'apprendre le schwyzerdütsch par une initiation scolaire. M. Traber pense que l'effort doit venir plutôt de l'autre bord, le lieu de rencontre étant l'allemand « littéraire ». « Ne faudrait-il pas apprendre aux jeunes Alémaniques l'utilisation convenable de la langue allemande, qu'ils posséderait à côté de leur parler local, au même titre que les Tessinois savent l'italien à côté de leur dialecte? » Utopie? Ce n'est pas de ce côté-ci de la Sarine qu'on en décidera. La vérité est sans doute que, pour se rencontrer, chaque partenaire doit fournir sa part d'effort, d'intelligence et d'amitié.

Nous l'avons dit, ces pages sont loin de rendre compte de toute la documentation accumulée par l'enquête de M. Traber. L'orientation professionnelle et économique, le sens de la participation à la vie publique de la commune, de l'Etat et de l'Eglise, les loisirs, enfin, de nos jeunes, tous ces aspects de leur vie prennent un relief parfois nouveau, en tout cas d'une précision inconnue jusqu'ici. Certes, on se demandera toujours dans quelle mesure un échantillon de 150 est vraiment représentatif de 3000 sujets. Un moyen pratique d'en décider serait la reprise et l'extension de ce type d'enquête. Si son travail de pionnier suscite le désir de poursuivre l'entreprise, les vœux de M. Traber seront comblés. Les nôtres aussi.

LÉON BARBEY
professeur à l'*Université de Fribourg*